



# Vous êtes dans une école labellisée par la Fédération Française de Vol Libre.



Cette structure est signataire de la charte des écoles

À ce titre elle s'engage à vous proposer :

- . Une équipe diplômée et compétente.
- . Des prestations et une logistique de qualité.
- . Une progression adaptée à vos attentes et aux conditions aérologiques.
- . Un passeport de vol libre.
- . Du matériel homologué (ailes, secours, sellettes et casques).
- . Une licence sportive et un contrat d'assurance.

**FFVL**

4 rue de Suisse 06000 Nice  
Tel/ Fax: 04 97 03 82 82 - 04 97 03 82 83  
[www.ffvl.fr](http://www.ffvl.fr) - [ffvl@ffvl.fr](mailto:ffvl@ffvl.fr)